



LA **PLAINE**  
DES PALMISTES

Affaire 09-060422

Budget Annexe des Pompes Funèbres – Approbation du budget primitif 2022

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 31 mars 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 6

Procurations : 01

Total des votes : 23

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET

## DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

### COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

#### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SIX AVRIL DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **SIX AVRIL** à **DIX-SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8<sup>ème</sup> adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal - Victorien JUSTINE conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**ABSENT(S)** : Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

**PROCURATION(S)** : Jean Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint à Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint

Affaire 09-060422

## Budget Annexe des Pompes Funèbres – Approbation du budget primitif 2022

Le budget primitif du Budget annexe des Pompes Funèbres pour l'exercice 2022 s'élève en mouvements budgétaires à 10 898,68 €.

### I – La section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation concernent essentiellement des charges à caractère général pour un montant de 6 000,00 €. Ces charges d'exploitation sont équilibrées par la taxe d'inhumation prévue pour 1 500,00 € et le report du résultat de 2021 pour 7 449,34 €.

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
Chap	Libellé	BP 2022	Chap	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	6 000,00	70	Vente de produits, prestations	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	002	Résultat de fonct reporté	7 449,34
023	Virement à la section d'investissement	1 949,34			
	<b>TOTAL</b>	<b>8 949,34</b>		<b>TOTAL</b>	<b>8 949,34</b>

### II – Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	BP 2022	Chap	Libellé	BP 2022
21	Immobilisations corporelles	1949,34	021	Virement de la section de fonctionnement	1 949,34
	<b>TOTAL</b>	<b>1949,34</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 949,34</b>

En dépenses, est inscrite une somme de 1 949,34 € pour des petites acquisitions.

Telles sont les principales caractéristiques du budget annexe des Pompes Funèbres soumis à l'approbation du conseil municipal pour l'exercice 2022.

Les états budgétaires et différentes annexes au présent rapport ont été mis à disposition des membres du conseil municipal (plateforme IDELIBRE). En cas de problème d'ouverture des documents transmis, ils sont consultables au sein des services de la Direction Ressources.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **3 CONTRE** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean Yves VACHER), 1 abstention (Frédéric AZOR),

**VOTE** le projet de budget annexe des Pompes Funèbres 2022 présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres,

**APPROUVE** le budget primitif 2022 budget annexe des Pompes Funèbres,

**AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,  
Le Maire,

Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20220406-DCM09-060422-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2022  
Date de réception préfecture : 14/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29  
 Nombre de membres présents 22  
 Nombre de suffrages exprimés 23  
 VOTES : Pour 19  
           Contre 3  
           Abstentions 1

Date de convocation : 31/3/22

Présenté par le Maire (1),  
 A Plaine des Palmistes le 06/04/22

Délibéré par Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire  
 A Plaine des Palmistes le 06/04/22

Les membres du Conseil Municipal (2)

Certifié exécutoire par ..... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....  
 A ..... le .....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;  
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740065-20220406-DCM09-060422-DE  
 Date de télétransmission : 14/04/2022  
 Date de réception préfecture : 14/04/2022